

Le sentiment de culpabilité

« ... si notre coeur nous condamne, Dieu est plus grand que notre coeur ... si notre coeur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance auprès de Dieu. » 1Jn 3.20,21

L'étude précédente montrait que la responsabilité côtoyait la notion de culpabilité, thème que j'aimerais aborder aujourd'hui. Mais celui-ci est si vaste¹ qu'il n'est pas possible d'en envisager tous les aspects.

* *
*

Dans l'étude de la culpabilité, il importe de distinguer le fait objectif, juridique, par exemple un prévenu reconnu coupable par un tribunal, du phénomène psychologique, le sentiment de culpabilité (SdC) éprouvé, à tort ou à raison, par une personne. Nos Bibles utilisent les mots *culpabilité* ou *coupable* dans le premier emploi². Le thème de cette série étant la nature et la personnalité de l'homme, je me limiterai au deuxième aspect. Ce SdC n'est pas explicitement nommé dans les Écritures. Pourtant, loin d'être inexistant, il court tout au long des pages, depuis la peur honteuse de nos premiers parents jusqu'au vécu du publicain³. Essayons d'approfondir cette notion à travers l'analyse de deux passages bibliques.

¹ Voir, par ex. : P. TOURNIER, *Vraie ou fausse culpabilité*, Del. & Niestlé, 1958 ; P. RICCEUR, *Finitude et culpabilité*, Aubier, 1960 ; J.-M. POHIER, « le sens chrétien de la culpabilité », in *Présences*, n° 79, 1962, p. 24-26 ; P. ENTRALGO, *Maladie et culpabilité*, Resma, 1970 ; P. SOLIGNAC, *La névrose chrétienne*, Trévise, 1976 ; J. LACROIX, *Philosophie de la culpabilité*, PUF, 1977 ; A. VERGOTTE, *Dette et désir*, Seuil, 1978 ; B. MARLIANGEAS, *Culpabilité, péché, pardon*, Cerf, 1982 ; L. BASSET, *Culpabilité*, Labor et Fides, 2000 ; G. RUBIN, *Pourquoi on en veut aux gens qui nous font du bien*, Payot, 2006.

² Par ex. : Gn 43.9 ; Ex 5.16 ; Lv 4.3 ; 5.6 ; Nb 5.7 ; Jb 10.7 ; Ps 18.21 ; Mc 3.29 ; 1 Co 4.4 ; Jc 2.10.

³ Gn 3.10 ; Lc 18.13.

*
Le premier, un des textes les plus poignants et les plus expressifs sur le SdC est le Ps 51. La situation est connue : David s'est rendu coupable d'un adultère et d'un meurtre avec préméditation. La culpabilité, tant objective, le crime, que subjective, l'attitude intérieure de David, est bien réelle. Il la confesse, ne la minimise en rien, ne cherche pas d'excuse et attend de Dieu seul son pardon et son salut. Ce qui m'intéresse ici, malgré le caractère fondamental de la démarche religieuse, c'est le processus psychologique. Que dit David ? « Je connais mes transgressions, mon péché est devant moi, j'ai fait... » Nous sommes ici non dans le registre du sentiment, mais dans celui de la pensée et de la connaissance éclairées par la Parole de Dieu et portant sur des faits. C'est une prise de conscience et une évaluation morale : cœur brisé et impur, énormité des fautes. Cela ne veut pas dire que les sentiments soient oubliés, mais ils sont à la périphérie du vécu et momentanément absents ; lorsque la joie et la gaieté se manifesteront à nouveau ils seront la suite logique d'un salut retrouvé. La demande porte sur des changements radicaux : se détourner du péché, être pardonné, pouvoir servir à nouveau. Cela montre bien que la culpabilité de David est tout ... sauf un sentiment. Si j'ai parlé plus haut de SdC, c'est pour utiliser une expression courante, comprise de tous. À la lumière du Ps 51 il nous faut critiquer cette formulation manifestement inexacte car elle est potentiellement dangereuse ! À la place de SdC il est donc préférable de parler de *sens de la faute*, ou, plus

théologiquement, de *conscience du péché* (Jn 8.9). Cette formulation permet de distinguer deux processus mentaux fort différents. Le premier, le sens de la faute, invite à éviter le second, le SdC, attitude psychologique malheureuse, même si ce dernier a l'apparence de la piété. La claire distinction des deux permet d'assumer nos faiblesses de manière vraiment chrétienne, grâce à une vision positive, saine et fructueuse de l'humain. Qu'est-ce à dire ?

*

En premier, il n'est pas question de minimiser la vie émotionnelle et sentimentale. Il s'agit de la situer à sa vraie place. Celle-ci motive, colore et permet à l'existence d'être humaine ; mais ne devrait pas la fonder. Ainsi, l'amour, avant d'être un sentiment, est un principe (celui du don de soi) et la foi, même si elle présente une dimension sentimentale, ne s'y enferme pas. Les sentiments ne sauraient, sans danger, être le fondement de la vie et de l'action⁴.

Le publicain ... se frappait la poitrine ... "Ô Dieu, prends en pitié le pécheur que je suis !" ... je vous le dis, c'est celui-ci qui redescendit chez lui justifié...
Lc 18.10-14

En second lieu, le SdC couvre aussi bien la vraie culpabilité, c'est le cas de David, qu'un de ses ersatz, bien réel et fort nuisible. Pour cela sondons plus profondément le message biblique.

* *
*

Zacharie a une vision (3.1-10). Le peuple a péché. Josué, le représentant du peuple, se tient debout devant l'ange, en habits sales, pleinement conscient et repentant de la faute du peuple et de son propre état. La réponse de Dieu le montrera : Josué sera purifié, réhabilité, plus, élevé à une dignité supérieure (le turban). Or, que se passe-t-il ? Le Satan l'accuse. « Le peuple de Dieu est [...]

⁴ « L'enfant de Dieu ne devrait pas attacher trop d'importance à ce qu'il ressent intérieurement, car les sentiments ne sont pas toujours des guides sûrs ». E. WHITE, *Tém. pour l'Église*, vol. 1, p. 58.

comme un criminel à la barre des accusés. Josué [...] demande une bénédiction en faveur de son peuple [...] dans une grande affliction. Tandis qu'il plaide [...] Satan accuse les enfants de Dieu [...] Il étale devant l'Éternel leurs mauvaises actions et leurs défauts. Il tente de les montrer sous un jour tel que le Christ soit amené à leur refuser l'assistance dont ils ont un si pressant besoin [...] Satan fait peser sur lui (Josué) *un tel sentiment de culpabilité (feelings of guiltiness) qu'il en est presque réduit au désespoir*⁵. »

*

Premier enseignement : l'homme qui, lourd d'une vraie culpabilité, ne se fait pas valoir devant Dieu et demande pardon, est entendu. À

cette leçon sur le sens de la faute et la miséricorde divine s'ajoute une autre, plus subtile. Le SdC est nocif, selon E. White, il résulte de

l'action du Satan et pousse au désespoir. Je partage pleinement cette affirmation.

* *
*

Ces deux attitudes, conscience du péché et SdC, au sens de dimension émotionnelle négative, à première vue, se ressemblent. Pourtant elles sont dissemblables, voire même opposées.

*

La première, conscience du péché ou sens de la faute, est une attitude spirituelle, authentique. Elle est de l'ordre de la connaissance qui procède de la responsabilité et de la foi,

⁵ E. WHITE, *Les paraboles de Jésus*, p. 139, 140, (chap. Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus ?). C'est nous qui soulignons.

face à une réalité vraiment *réelle*, une transgression de la loi divine. C'est une valeur morale. Elle peut devenir, en Dieu, un repentir tourné vers le salut, vers l'avenir. La seconde, le SdC, est une attitude psychique, sentimentale, *naturelle* (1Co 2.14-15), relevant de l'âme et non de l'esprit. Le SdC n'est pas un péché, c'est une dangereuse erreur, et une maladie. Non une valeur, mais un fonctionnement morbide et angoissé, parfois spectacle complaisant de soi, tourné vers le passé, aux conséquences délétères.

*

Après cette brève analyse, la question de l'origine de ce SdC, qui reste complexe, s'éclaire. Viendrait-il de Dieu ou de son relais en nous, dans une conscience morale exigeante ? Zacharie et le commentaire d'E. White ont déjà répondu : Non, Dieu n'accuse pas ; par l'intermédiaire de son ange Il réhabilite. L'accusateur, c'est le Satan et son suppôt en nous qui s'appelle la conscience trouble. Zone ténébreuse, fantasmée, mais non moins terriblement destructrice. Mais d'où provient-elle ?

*

Plusieurs millénaires de cultures, de religions et de rites, d'éducatons ayant usé et abusé de la culpabilisation ont marqué les esprits et créé des habitudes de pensée et de fonctionnement. Mais l'explication historique est insuffisante ; il est évident que dans le psychisme humain quelque chose doit préexister pour que ce SdC ait tant d'universalité et de perversité. Je ne puis ici entrer dans le détail des diverses théories explicatives ; je citerai une seule hypothèse. L'enfant, en état de dépendance et de suggestibilité, idéalise l'autorité normative, persuasive et répressive des parents. Celle-ci, lorsque elle est intégrée dans son propre psychisme, va fonctionner, souvent de ma-

nière fortement inconsciente, comme une instance (le surmoi) utilisant non seulement la réalité objective mais le monde très ambivalent des désirs, des angoisses, des dettes d'amour, de ce qui est refoulé, ou projeté. Or tout ceci, bien que fantasmé, est perçu comme tout à fait réel. C'est pourquoi il n'est pas question de le minimiser ou, pire, de s'en moquer ; cela peut suivre une personne tout au long de sa vie. Il en résulte un sentiment de malheur intérieur continu qui ne relève plus d'un acte particulier mais d'une détermination fondamentale de l'être tout entier. Ainsi, en cas de grande catastrophe le survivant, qui évidemment n'a rien fait de mal, va se sentir coupable d'être encore en vie. Si une personne n'éprouve pas ce sentiment elle peut mêm-

me en arriver jusqu'au paradoxe de se culpabiliser... de ne pas se sentir coupable !

*

Bien des misères résultent du SdC. Il rend malheureux et même dépressif. Il peut engendrer des initiatives funestes comme l'autopunition, particulièrement chez des enfants qui se croient coupables des échecs de leur parents, ou le passage à un acte réellement répréhensible, qui apporte un soulagement, le sujet ayant alors une raison de se sentir coupable. Il peut encore produire des comportements exagérément scrupuleux, perfectionnistes ou légalistes : le sujet essaye de compenser son sentiment d'indignité. Ou encore, moyens habituels pour tenter de se disculper, de l'agressivité, un esprit de jugement et de condamnation, l'accusation et la culpabilisation d'autrui, le besoin de jouer le redresseur de torts. Ainsi focalisé sur un mal personnel et irréel, le sujet devient insensible au mal bien réel qu'il inflige, lui, à autrui.

*

Car la parole de Dieu est vivante et efficace ... pénétrante jusqu'à partager âme et esprit ... elle juge les sentiments et les pensées du coeur. Hé 4.12

Que faire ? Si nous avons conscience d'une faute, quelque douloureux que soit cet état intérieur, c'est une tristesse à salut parce que poussant à la repentance (2Co 7.10). La pratique chrétienne montre que la vraie culpabilité se résout dans l'expérimentation authentique du salut par la foi en Jésus-Christ⁶. Si nous souffrons d'un SdC, ce n'est peut-être pas aussi négatif qu'il y paraît à première vue. Cela rentre dans le cadre des difficultés de toutes sortes⁷ qui peuvent être une épreuve de foi. Encore faut-il prendre cette culpabilité par le bon bout : ne pas la mépriser ou la nier, elle a quelque chose de profond à nous dire sur nous-mêmes. Précisément puisqu'elle touche au fondement de l'être, à la condition existentielle, à la finitude de l'homme, la promesse du Christ de donner du repos à ceux qui sont fatigués et chargés⁸ est, de plein droit, pour ceux qui en souffrent. Ce n'est pas notre culpabilité qui nous condamne ou notre absence de culpabilité qui nous sauve car Dieu est plus grand que notre cœur. Mais aussi, parce qu'on est disciple de celui qui est humble de cœur, refuser la position doublement orgueilleuse consistant à croire : (1) que cette vision pessimiste de nous même est *la vérité*, et (2) que l'on peut *s'en sortir seul*, sans aide technique extérieure. La fausse culpabilité nécessite un travail sur soi, spirituel et/ou psychothérapeutique ; il est sage de faire appel à un conseiller ou à un thérapeute compétent.

*

Ce qui en résulte est une nécessité de désapprendre, si c'est le cas, à utiliser la culpabilisation dans nos relations quelles qu'elles soient, conjuga-

⁶ Rm 8.33 ; Hé 10.22.

⁷ Cf. *Beautés de Dieu*, n° 11 sur Jc 1.2.

⁸ Cf. le commentaire qu'E. WHITE donne de Mt 11.28 dans *Jésus-Christ*, chap. 34, p. 321-323.

les, éducatives, ecclésiastiques, amicales, pour établir des communications plus respectueuses de nous-même et des autres⁹. Travail urgent de réforme sanitaire, de santé mentale ou, dit autrement, d'évangélisation des profondeurs¹⁰.

* *

*

L'homme est un être de culpabilité autant qu'un être de responsabilité. Mais ces deux attitudes sont très différentes. La seconde est une qualité de droit, de l'ordre de la volonté créatrice de Dieu ; la première, n'est qu'une caractéristique de fait, du domaine d'une économie de désordre.

Nous sommes appelés à grandir en responsabilité alors que Dieu veut, et peut, avec notre collaboration, nous délivrer de nos culpabilités, vraies ou fausses, conséquences du péché.

*

Au cours de toutes nos études sur l'homme, le péché était là, constamment, en filigrane. C'est par cette notion de péché que, la prochaine fois, nous terminerons notre troisième série de prédications. En nous rappelant que, face au péché, Zacharie (3.8-10) est le prophète d'une annonce qui culmine dans la venue du Messie, du Germe, de la « pierre aux sept yeux » sur laquelle sont gravés le pardon, la paix du cœur, la concorde entre les hommes.

Philippe AUGENDRE

Manosque, le 7 octobre 2006

⁹ Et sa variante concernant les fardeaux écrasants mis sur le dos des autres (Lc 11.46).

¹⁰ Nous aborderons ce sujet dans la section traitant de la vie chrétienne, cf. S. PACOT, *L'évangélisation des : profondeurs*, Paris, Cerf, 1999.